

Le mercredi 23 février 2011

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 février 2011, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Janique Lachapelle, Marise Veilleux, Denise Miron Marion, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Jacques Pilon, Daniel Moreau, Charles Langevin, Damien Lafrenière et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : monsieur Jacques Masseur

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

*Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Chantal Lamarche, Janique Lachapelle, Marise Veilleux, Chantal Tremblay et Madeleine Aumond et messieurs Éric Éthier, Daniel Moreau, Charles Langevin et Bernard Caron se trouvaient à la salle des Hauts-Bois du centre administratif (Maniwaki), tout comme M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives, M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire, Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières, M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, et M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications.*

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2011-CC-020

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

Le mercredi 23 février 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-020) suite**

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2011-01-26  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- a) Correspondance  
**b) Congédiement**
- 5- Mises en candidature pour le Gala de la PME 2011  
a) Projet « Économie d'énergie »  
b) Projet « Persévérance scolaire »
- 6- Indexation de la rémunération des commissaires
- 7- Prolongation d'affichage du poste de DRH et de secrétaire général
- 8- Rapport de *Statistique Québec*
- 9- Formations  
a) Cours avec l'UQO à Fort-Coulonge  
b) DEC en science humaine à Fort-Coulonge avec le CEGEP
- 10- Rapport sur le comité de prévention de toxicomanie
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès verbaux :  
a) Comité de parents, rencontre du 9 novembre 2010  
b) Table de développement social, rencontre du 30 novembre 2010  
c) Comité environnemental, rencontre du 14 décembre 2010  
d) Table Éducation Outaouais, rencontre du 14 janvier 2011

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Projet de calendrier de travail 2011-2012
- 2- Protecteur de l'élève  
**a) Révocation de la protecteure de l'élève**  
**b) Désignation du protecteur de l'élève**  
**c) Comité de sélection**
- 3- Soirée du personnel et des retraités
- 4- Loi 100
- 5- **Commissaire à l'éthique**

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Persévérance scolaire
- 2- Dépôt de compte rendu :  
a) Comité de coordination pédagogique du 25 janvier 2011

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Campagne de sécurité dans le transport scolaire
- 2- Protocole d'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif CSHBO et Transporaction Pontiac

Le mercredi 23 février 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-020) suite

- 3- Résolution pour délégation au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (**point reporté à la rencontre de mars**)
- 4- Projet de loi 133
- 5- Révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1. Registre des chèques
- 2. Comptes publics du 31 mars 2011 et rapports financiers trimestriels

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Vente terrain Mansfield
- 2- Travaux sous-sol, CEHG
- 3- Résolution, conciergerie Pie-XII
- 4- Résolution, conciergerie Christ-Roi

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-021

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 26 janvier 2011**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 janvier 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2B) Suivis**

La présidente madame Diane Nault fait certains suivis :

- page 689, point A-11 (Vallée-Jeunesse) – plusieurs organismes étaient représentés, dont la CSHBO;
- page 689, point A-13 (photo des directions générales) – les démarches sont en cours;
- page 691, point C-2 (persévérance scolaire) – le point revient à l'ordre du jour;
- page 695, point D-4 (scolarisation) – Mme Nault a discuté du sujet avec le président de la CSPO et le dossier chemine;
- page 704, point F-5 (économie d'énergie) – le projet est en cours;

Le mercredi 23 février 2011

- page 704, point G-1 (filtreur) – le suivi a été fait;
- page 704, point G-1 (route 148) – M. Leblanc communiquera avec la commissaire madame Guylaine Marcil.

**A-3 Parole au public**

Il n'y a pas de question du public.

**A-4 a) Correspondance**

On note une coquille au nom de M. Louis Pelletier, sur la pièce de correspondance cc-1. M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière, concernant la pièce cc-2 (armes à feu).

**b) RÉSOLUTION 2011-CC-022      Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault de discuter du point A-4-b (congédiement) en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2011-CC-023      Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2011-CC-024      Résiliation du lien d'emploi de M. Pierre Lanigan**

**CONSIDÉRANT** les faits et gestes mettant en cause M. Lanigan;

**CONSIDÉRANT** les informations que ce dernier nous a fourni relativement à sa situation personnel ;

**CONSIDÉRANT** l'inconduite et l'insubordination de M. Lanigan;

**CONSIDÉRANT** le bris du lien de confiance de l'employeur face à M. Lanigan;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu, après mûres délibérations, de mettre fin à l'engagement de M. Lanigan;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault de procéder à la résiliation du lien d'emploi, pour cause d'inconduite et l'insubordination de M. Pierre Lanigan et de mandater la direction du service des ressources humaines de faire parvenir tous les avis à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 23 février 2011

**A-5 Mises en candidature pour le Gala de la PME 2011**

- a) **Projet «Économie d'énergie»**
- b) **Projet «Persévérance scolaire»**

La présidente madame Diane Nault informe les commissaires que les deux projets présentés par la CSHBO n'ont pas été retenus. Par ailleurs, la CSHBO décernera un prix spécial lors du Gala de la PME, celui de la Pomme d'or, remis à l'entreprise qui s'est le plus distinguée au niveau de la persévérance scolaire. Le prix sera décerné par le commissaire monsieur Daniel Moreau.

**A-6 Indexation de la rémunération des commissaires**

M. Houde présente la lettre.

**A-7 Prolongation d'affichage du poste de DRH et de secrétaire général**

M. Sylvain précise que 24 candidatures ont été reçues et que 16 d'entre elles ont fait l'objet d'une pré-sélection. La décision a cependant été prise de prolonger l'affichage. Jusqu'ici, trois candidatures supplémentaires ont été obtenues. La commissaire madame Chantal Tremblay demande pourquoi l'affichage n'apparaît pas sur le site Internet de la Fédération des commissions scolaires. M. Houde fera des vérifications.

**A-8 Rapport de *Statistique Québec***

M. Sylvain dépose et présente le document.

**A-9 Formations**

**a) Cours avec l'UQO à Fort-Coulonge**

M. Sylvain note que ce nouveau développement est le fruit de démarches de longue date

**b) DEC en sciences humaines à Fort-Coulonge avec le Cégep**

M. Sylvain espère qu'il y aura suffisamment d'inscriptions pour permettre la tenue de ce programme de niveau collégial.

**A-10 Rapport sur le comité de prévention de la toxicomanie**

M. Sylvain avise le conseil que la rencontre prévue en février n'a pu avoir lieu à cause de la température et qu'elle a été reportée au mois de mars.

Les commissaires messieurs Bernard Caron et Damien Lafrenière soulignent l'implication de la Sûreté du Québec dans cette démarche.

**A-11 Rapport d'information de la présidente**

La présidente présente son rapport et attire particulièrement l'attention sur le colloque du 7 février et la rencontre du CRÉO du 14 février.

Le mercredi 23 février 2011

La commissaire madame Marise Veilleux profite de l'occasion pour mentionner que la candidature de la CSHBO, pour l'Ordre du mérite scolaire, sera la présidente madame Diane Nault. La cérémonie aura lieu le 13 mai, à 18 h, à l'école du Versant (Gatineau).

#### **A-12 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain présente trois points. D'abord, un équilibre entre le politique et l'administratif s'est instauré dans le dossier du DEP d'armurerie. L'intervention de la députée Stéphanie Vallée a créé un rapport de force et l'appui donné à la CSHBO par la Table Éducation Outaouais et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais a également été utile. Le ministère recherche présentement une option de premier rang pour remplacer éventuellement le DEP. Un moratoire serait alors nécessaire pour assurer la transition. L'option envisagée représenterait un investissement d'un million \$ et n'est offerte actuellement qu'à deux endroits, soit Montréal et Québec.

Par ailleurs, quatre directeurs généraux de commissions scolaires, dont M. Sylvain, ont été approchés pour faire partie d'un comité national sur la réduction des dépenses administratives. Le 8 mars prochain, à Trois-Rivières, aura lieu une rencontre de ce comité pour identifier des pistes de réduction des dépenses.

Enfin, au niveau des bourses de la relève, M. Pierre Riel et la Fondation Burhle sont maintenant impliqués. Ce groupe fournit de l'argent aux parents n'ayant pas les moyens d'assurer des études à leurs enfants.

#### **A-13 Dépôt des procès verbaux :**

- a) **Comité de parents, rencontre du 9 novembre 2010**
- b) **Table de développement social, rencontre du 30 novembre 2010**
- c) **Comité environnemental, rencontre du 14 décembre 2010**
- d) **Table Éducation Outaouais, rencontre du 14 janvier 2011**

Dépôt.

#### **B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

##### **B-1 Projet de calendrier de travail**

M. Houde présente ce projet de calendrier et les commissaires acceptent de le soumettre tel quel à la consultation.

##### **B-2 Protecteur de l'élève**

- a) **RÉSOLUTION 2011-CC-025      Révocation du mandat de Mme Louise Ménard à titre de protecteur de l'élève**

CONSIDÉRANT l'article 6 du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire;

Le mercredi 23 février 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-025) suite

**CONSIDÉRANT** la présentation du dossier par les secrétaires généraux aux présidentes et présidents des conseils des commissaires des commissions scolaires Pierre-Neveu, Hauts-Bois-de-l'Outaouais et des Portages-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des présidentes et présidents des conseils des commissaires des commissions scolaires Pierre-Neveu, Hauts-Bois-de-l'Outaouais et des Portages-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion de révoquer le mandat de Mme Louise Ménard à titre de protecteur de l'élève.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) RÉSOLUTION 2011-CC-026      Désignation du protecteur de l'élève**

**CONSIDÉRANT** l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** le règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire de la Loi sur l'Instruction publique ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Tremblay de désigner M. Reynald Labelle actuellement substitut à la protecteur de l'élève, à titre de Protecteur de l'élève, à partir du 24 février 2011 jusqu'au 30 juin 2014, sous réserve de la consultation du comité de parents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) RÉSOLUTION 2011-CC-027      Processus de sélection pour la nomination d'un substitut au protecteur de l'élève**

**CONSIDÉRANT** l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** le règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire de la Loi sur l'Instruction publique ;

Le mercredi 23 février 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-027) suite

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de mandater le comité de sélection qui a procédé aux dernières entrevues d'examiner la possibilité d'offrir le poste d'adjoint à une candidature non retenue.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-3 Soirée du personnel et des retraités**

M. Houde note que ces activités auront lieu le lundi 7 mars, à Gracefield. Onze des vingt retraités seront présents. M. Millar relève les noms des commissaires qui prévoient y être.

**B-4 Loi 100**

Tel que demandé par les commissaires lors de l'assemblée de janvier, M. Houde présente le document qui pourrait être envoyé au ministère. Le conseil accepte de faire parvenir ces informations au MELS.

**B-5 Commissaire à l'éthique**

La lettre de démission du commissaire à l'éthique est déposée.

RÉSOLUTION 2011-CC-028

**Nomination du comité de sélection pour le poste de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie et de son substitut**

**CONSIDÉRANT** la démission de Me Thierry Usclat à titre de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie;

**CONSIDÉRANT** la relation d'affaire entre la commission scolaire des Portages de l'Outaouais et la commission scolaire des Draveurs avec le bureau d'avocat Noël et associé dont fait partie Me Fullum substitut;

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil de procéder en collaboration avec la commission scolaire des Draveurs et la commission scolaire des Portages de l'Outaouais pour l'embauche de cette personne;

**CONSIDÉRANT** l'obligation pour la commission scolaire d'embaucher une personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie et de son substitut selon l'article 175.1 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** que les 3 commissions scolaires doivent être représentées au comité de sélection;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

Le mercredi 23 février 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-028) suite

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Janique Lachapelle :

- de former un comité de sélection en vue de choisir une personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie et de son substitut pour les trois commissions scolaires Portage de l'Outaouais, des Draveurs et Hauts-Bois-de-l'Outaouais;
- de nommer le commissaire monsieur Damien Lafrenière comme représentant de la commission scolaire au comité de sélection et de nommer la commissaire madame Denise Miron Marion comme substitut;
- de nommer madame Diane Nault comme représentante des présidentes et présidents des trois commissions scolaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**C-1 Persévérance scolaire**

M. Rondeau fait un rappel des activités survenues durant les Journées de la persévérance scolaire, dans le Pontiac et la Vallée de la Gatineau. Il remercie tous ceux et toutes celles qui ont participé.

**C-2 Dépôt de compte-rendu :**

**a) Comité de coordination pédagogique du 25 janvier 2011**

Dépôt.

*(Pause, de 21 h 00 à 21 h 05)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 Campagne de sécurité dans le transport scolaire**

M. Leblanc fait le bilan de cette campagne qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> janvier au 12 février et mentionne quelques activités : publication d'articles sur la sécurité, diffusion de capsules par les transporteurs à la radio, visites de Bubusse, distribution de cahiers à colorier, etc.

**D-2 Protocole d'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif CSHBO et Transporaction Pontiac**

M. Leblanc note que le protocole d'entente a été signé par les deux parties. On compte déjà deux usagers.

Le mercredi 23 février 2011

**D-3 Résolution pour délégation au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée de la Gatineau.**

Le point a été reporté.

**D-4 Projet de loi 133**

M. Leblanc donne des informations au conseil concernant ce projet de loi qui fait présentement l'objet d'une consultation. La Fédération des commissions scolaires sollicite des mémoires sur cette question.

**D-5 Révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement**

M. Leblanc présente cette décision du CRTC.

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RÉSOLUTION 2011-CC-029                      **Registre des chèques****

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Charles Langevin;

**CONSIDÉRANT** que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Charles Langevin que les registres de chèques de la CSHBO du 24 janvier au 8 février 2011 de la C.S.H.B.O. soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-2 RÉSOLUTION 2011-CC-030                      **Comptes publics du 31 mars 2011 et rapports financiers trimestriels****

**CONSIDÉRANT** qu'en décembre dernier, le Vérificateur général du Québec a informé le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport que les normes canadiennes d'audit, en vigueur depuis le 14 décembre 2010, l'amènent à revoir sa stratégie de vérification et à exiger des renseignements financiers vérifiés pour l'ensemble des commissions scolaires, afin qu'il puisse exprimer son opinion sur les états financiers consolidés du gouvernement;

**CONSIDÉRANT** qu'avec ces changements, l'ensemble des commissions scolaires devra être soumis à deux vérifications annuelles;

**CONSIDÉRANT** que cela entraîne une hausse significative des coûts liés à la vérification;

**CONSIDÉRANT** que le MELS n'offre aucun soutien financier pour aider à absorber ces nouveaux coûts;

Le mercredi 23 février 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-030) suite

**CONSIDÉRANT** que la CSHBO, tout comme les autres commissions scolaires, doit aussi tenir compte des dispositions de la loi 100 concernant la réduction des coûts administratifs;

**CONSIDÉRANT** que l'on observe de plus en plus un double discours, étant donné que le MELS demande aux commissions scolaires, à la fois, de réduire leurs coûts administratifs et d'assumer des demandes impliquant des coûts administratifs supplémentaires;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le conseil des commissaires :

- a) dénonce cette situation auprès du MELS,
- b) demande l'appui des autres commissions scolaires du Québec dans ce dossier
- c) et enjoigne la Fédération des commissions scolaires du Québec à prendre parti sur cette question.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**F-1 Vente terrain Mansfield**

M. Pétrin a communiqué avec le représentant de l'organisme intéressé et celui-ci va amener le sujet à l'assemblée générale annuelle, au début du mois de mars. M. Pétrin reviendra sur la question à une rencontre du conseil lors de la réception de la réponse.

**F-2 Travaux sous-sol, CÉHG**

M. Pétrin explique que les travaux impliqués dans ce contrat avaient été estimés à 125 000 \$ et que la plus basse offre se montait au double, soit 250 000 \$. Le contrat n'a donc pas été octroyé et fera l'objet d'un deuxième affichage.

**F-3 RÉSOLUTION 2011-CC-031      **Changement de prestataire de service  
entretien ménager – école Pie-XII****

**CONSIDÉRANT** la résolution 2010-CC-094 octroyant le contrat à Aménagement Blais;

**CONSIDÉRANT** que M. Blais n'a pas respecté les clauses de son contrat;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a dû mettre fin au contrat;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de M. Harold Sylvain d'offrir le contrat à Ferme Archie Gorman, 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire lors de l'ouverture de soumission du 18 mai dernier;

Le mercredi 23 février 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-031) suite**

**CONSIDÉRANT** que Ferme Archie Gorman a accepté le contrat en date du 25 février 2011;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond de scinder la résolution 2010-CC-094 et d'octroyer le contrat à Ferme Archie Gorman (Archie Gorman) pour le reste de l'année 2010-2011 avec la possibilité de renouveler pour les années 2011-2012 et 2012-2013, au montant de 25 955,60 \$ et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**Ouverture des soumissions - 18 mai 2010**

<b>Nom du fournisseur</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Aménagement Blais (Nicolas Blais)	22 000,00 \$
Ferme Archie Gorman (Archie Gorman)	25 955,60 \$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	30 500,00 \$
Robert Richard	31 603,00 \$
Serco (Serge Côté)	32 733,75 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****F-4 RÉSOLUTION 2011-CC-032      **Changement de prestataire de service -  
entretien ménager – école Christ-Roi****

**CONSIDÉRANT** la résolution 2010-CC-090 octroyant le contrat à Aménagement Blais;

**CONSIDÉRANT** que M. Blais n'a pas respecté les clauses de son contrat;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire a dû mettre fin au contrat;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de M. Harold Sylvain d'offrir le contrat aux Entreprises Crêtes 2006, 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire lors de l'ouverture de soumission du 18 mai dernier;

**CONSIDÉRANT** que Entreprises Crêtes 2006 ont accepté le contrat en date du 25 février 2011;

Le mercredi 23 février 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-032) suite

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier de scinder la résolution 2010-CC-090 et d'octroyer le contrat aux Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes) pour le reste de l'année 2010-2011 avec la possibilité de renouveler pour les années 2011-2012 et 2012-2013, au montant de 40 000,00 \$ et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**Ouverture des soumissions - 18 mai 2010**

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Aménagement Blais (Nicolas Blais)	32 800,00 \$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	40 000,00 \$
Robert Richard	40 635,00 \$
Serco (Serge Côté)	40 922,66 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Bernard Caron mentionne que plusieurs élèves fument près des portes d'autobus, à Gracefield, et que cela crée des chicanes. M. Sylvain demande si les autobus sont alors situés sur les terrains de l'école ou en-dehors et le commissaire monsieur Bernard Caron précise qu'ils se trouvent sur les terrains de l'école et qu'ils n'ont donc pas le droit de fumer. M. Leblanc fera des vérifications dans ce dossier.

La commissaire madame Marielle Roy souligne qu'une formation sera offerte aux parents de l'Outaouais le 2 avril prochain, à l'école Le Versant, de Gatineau, sous l'égide des quatre comités de parents de la région. Un dépliant sera produit pour faire connaître la programmation et la présidente madame Nault souhaite que ce dépliant soit envoyé aux commissaires.

**G-2 RÉSOLUTION 2011-CC-033                      Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 23 février 2011

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 mars 2011, à Gracefield*

---

Secrétaire général

---

Présidente